



Pour une signalisation distinctive des immeubles classés du Québec

Résumé

Depuis 2010, la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot (SHGIP) a contribué à promouvoir les lieux historiques de l'île Perrot par des conférences, des visites commentées, une baladodiffusion, des expositions ainsi que des panneaux d'interprétation.

Une problématique est apparue lorsque la SHGIP lançait des invitations pour inciter le public à découvrir des édifices historiques classés. Les visiteurs se perdaient dans l'île Perrot en cherchant les « monuments classés ». Le problème s'est posé autant pour la population locale que pour les visiteurs venant de l'extérieur de l'île, car il n'y a qu'un seul panneau indicateur à l'intérieur de l'île, à 4 km de la principale autoroute donnant accès à l'île Perrot.

Ce problème n'est pas particulier à l'île Perrot mais se trouve un peu partout au Québec, autant dans les régions périphériques des grands centres urbains que dans les régions éloignées.

L'île Perrot est traversée par deux routes relevant du ministère des Transports du Québec : l'autoroute du Souvenir, communément appelé autoroute 20, et le boulevard Don-Quichotte.

La réglementation qui régit la signalisation sur les voies provinciales et les autoroutes interdit d'installer des panneaux autres que ceux autorisés par Transports Québec. Cette interdiction s'applique autant pour les villes qu'elles traversent que pour tout autre groupe d'intérêt.

En conséquence, la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot propose l'adoption par le ministère de la Culture et des Communications d'un pictogramme ou d'un logo unique pour identifier la présence d'immeubles classés dans toutes les régions du Québec et pour servir à leur signalisation sur les routes et autoroutes à l'extérieur de Montréal et de Québec.